



• CONCOURS

Entreprendre dès le collège

Qui succèdera à E'Caux Dents ? Ce projet de brosse à dents écoresponsable en impression 3D a permis à six élèves du collège Albert-Camus d'Yvetot de remporter l'édition 2025 du festival des mini-entreprises de la Seine-Maritime et de représenter leur département au niveau national. Le 5 mai prochain à l'Hôtel du Département à Rouen, de nouveaux entrepreneurs en herbe viendront présenter leurs projets. Organisé en partenariat avec l'association Entreprendre pour apprendre, ce concours donne aux collégiens « l'occasion de valoriser un travail réalisé tout au long de l'année », souligne Karine Olivier, responsable du service Jeunesse du Département. ■

Le mot

« Permis cyber »

Le Département s'associe à la Gendarmerie nationale et à l'Académie de Normandie pour alerter les collégiens sur les dangers d'Internet et du numérique. À la suite des parcours de sensibilisation organisés dans certains collèges, les élèves passent un test et reçoivent un diplôme.

dispositif

Les arts à portée de tous

Le nouveau dispositif "Arts solidaires" soutenu par le Département vise à faciliter la programmation d'ateliers culturels au sein d'établissements sociaux.

Dans une salle attenante au théâtre de Duclair, une quinzaine d'enfants forment un cercle. Les apprentis comédiens écoutent les dernières consignes avant le début des répétitions. Depuis janvier, la compagnie La Vadrouille Immobile anime des ateliers de théâtre auprès de jeunes accueillis par la Fondation Les Nids, au Village d'enfants de Duclair. Dix-sept séances sont programmées jusqu'en juin, pour donner naissance à un spectacle élaboré avec eux. « *Je ne viens jamais avec quelque chose de tout fait. J'observe d'abord les enfants, leurs caractères, leurs énergies. Le spectacle s'écrit au fil des séances* », explique Élodie Goudé, directrice artistique de la compagnie. Le travail donnera lieu à deux représentations, le 3 juin au sein de la maison d'enfants Les Nids et le 10 juin sur la scène du théâtre.

Collectif. Le Département subventionne à hauteur de 4 000 euros ce projet, dans le cadre de son dispositif "Arts solidaires" à destination des publics bénéficiaires de l'action sociale de la collectivité. Une plateforme numérique disponible sur le site seinemaritime.fr permet à des structures sociales ou médico-sociales de trouver des propositions d'ateliers culturels adaptées à leur public cible. L'équipe éducative du Village d'enfants observe les effets bénéfiques du projet. « *Le théâtre apporte un cadre sécurisant et valorisant, qui peut aider les enfants à surmonter leurs difficultés. Ils gagnent en confiance, apprennent à s'exprimer et à s'inscrire dans un projet collectif* », souligne Aurélie Kazmierczak, cheffe de service de l'établissement. ■

